



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le **13 DEC. 2023**
ID : 087-218717809-20231207-2023056-DE

2023-056

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**
Le 7 décembre

Nombre de Conseillers : le Conseil Municipal de la Commune de **SAINT-PRIEST-TAURION**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire

en exercice -23- présents 20 votants 22 Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

PRÉSENTS : Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjoints ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD

ABSENTS : Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. HAU, M. CHAUGNY

Pouvoirs : Mme PAGLIONE BISMUTH donne pouvoir à Mme BESSE, M. CHAUGNY donne pouvoir à M. BENARD.

Monsieur Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
ATELIER SPORT : PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un atelier sport est proposé aux enfants. C'est une activité qui se pratique les jeudi soir ; les enfants sont répartis selon l'âge en deux groupes à raison d'une heure par groupe. L'animation est dispensée par l'association ATELIER SPORT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

● **DÉCIDE de fixer la participation financière des parents pour l'année scolaire 2023/2024 à :**

➤ **10 € par mois pour 1 enfant, pour une activité de 1 heure**

➤ **15 € par mois pour 2 enfants et plus d'une même famille**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.*

*Pour Copie conforme
Le Maire,*

Claudette ROSSANDER

Signé par : Claudette ROSSANDER
Date : 12/12/2023
Qualité : MAIRE